

Plus de sécurité à nos frontières !

Selon le rapport « Etat des lieux : Administration fédérale des douanes », il ressort que cette dernière n'a plus les moyens de remplir son mandat, principalement par manque d'effectifs. La situation semble dramatique dans l'arc lémanique.

Depuis environ deux ans, le corps des gardes frontières de la Région Jura-Neuchâtel doit mettre en permanence à disposition de la région de Genève une partie de son effectif. De plus, des hommes doivent également être mis à disposition lors de grandes manifestations internationales ou au Tessin, lors de vagues d'immigration.

Il est difficile de croire que l'état des lieux (sous effectif dramatique des gardes-frontières) décrit ci-dessus n'a pas de répercussion sur la criminalité transfrontalière dans le canton du Jura. Comment en effet ne pas tirer un parallèle entre cette situation et le nombre de crimes et délits commis régulièrement à la frontière par des délinquants venus de France ?

Face à ce constat et vu le sentiment d'insécurité grandissant, il est demandé au Gouvernement jurassien de répondre aux questions suivantes :

1. Existe-t-il un lien entre la situation de sous-effectif du corps des gardes-frontières et les délits périodiques commis par des personnes venant de France ?
2. Quelle est la nature de la collaboration entre le corps des gardes-frontières et la police jurassienne ?
3. Est-ce qu'une amélioration de cette collaboration est possible et envisageable, afin de garantir une meilleure sécurité à nos frontières ?

23

Delémont, le 8 février 2011

Groupe PDC-JDC

Yves Gigon